

près de chez vous

OIN Orly-Rungis-Seine Amont : c'est signé! ▶ P. 15



acteur Yvette Mangeant,
vaincre la mucoviscidose ▶ P. 16

en actions Le SMJ s'ouvre
à de nouveaux publics ▶ P. 21



mémoire Il y a 40 ans, la première
crèche ouvrait ses portes ▶ P. 27

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 83 - décembre 2007



Santé

**L'accès aux soins
pour tous**

Dossier pages 7 à 12

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'établissements scolaires

	FCPE	PEEP	APE	Liste indépendante
Collèges				
Liberté	4	2		
Jean Moulin	6			
Écoles élémentaires				
Pasteur	9			
Paul Bert A			10	
Paul Bert B				11
Pierre et Marie Curie	15			
Écoles maternelles				
Salvador Allende				6
Pierre et Marie Curie	5			
Pasteur	6			
Jacques Gilbert-Collet	5			
Paul Bert				7

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°83

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directeur de la rédaction : André Deluchat.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Marc Ellenberger,

Nathan Guillou,

Mira, Pierre Mitev,

Fabrice Neddiam,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Yvette Valladas.

Conception et maquette : Anatome.

Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,

29, rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 56 30 09 10

Fax : 01 56 30 09 18

E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr

Directrice de la communication : Marion Quaglio.

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- Un nouveau bâtiment pour L'Oréal
- La commémoration de la guerre de 14-18
- Civisme et respect à la barre
- Un don pour Yen Bai
- Quelques soirs en Mauritanie
- Le Marché de Noël
- Conférences-débats sur le Projet éducatif local

7-12 Enjeux

- Ma santé, j'y tiens !

14-15 Près de chez vous

- Les lauréats du concours des balcons fleuris
- Quartier Larue : travaux en débat
- OIN : une signature pour l'avenir du territoire

16-17 Acteur

- Les rencontres de quartiers restituées par écrit
- Petit-déjeuner équitable
- Sorbiers-Saussaie : répondez au questionnaire de l'Opac

18-19 En débat

- Yvette Mangeant en mission contre la muco
- Impôts locaux : quoi de neuf pour 2008 ?

20-21 En actions

- MIN : une ouverture de capital largement désapprouvée
- Le SMJ en voie d'évolution
- Chevilly-Larue/L'Haÿ-les-Roses : des projets en commun
- Les délibérations du Conseil municipal
- Permanences des élu(e)s

22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

24-27 Découvertes Culture

- Territoires, du rêve à l'enchantement
- Livres et vous
- Les tout-petits aussi veulent des livres !
- Mémoire
- Il y a 40 ans, la première crèche ouvrait ses portes

28-29 Sports

- Téléthon : le sport, naturellement solidaire

30-31 Vie pratique

- État civil
- Les pharmacies de garde
- Les offres d'emploi
- Les permanences
- Les infos indispensables

Le point de vue du maire

Nous avons pris l'habitude de le surnommer « désir » tellement il tardait à venir. Il est vrai que les péripéties administratives n'ont pas manqué, si bien que l'on peut se demander si telle n'a pas été la manière de gérer l'insuffisance des crédits d'État affectés aux transports publics.

Cette question du financement, pour un projet sous-évalué dès le départ, est aujourd'hui réglée. Cependant, elle l'est au prix d'un engagement sans précédent des collectivités territoriales: le Conseil régional d'Île-de-France qui a accepté de préfinancer les surcoûts, et même d'en prendre une partie à

sa charge; les Conseils généraux de l'Essonne, et surtout du Val-de-Marne, qui ont accepté d'augmenter sensiblement leur contribution. Sont également en passe d'être réglées toutes les procédures nécessaires à la mise en chantier: le dossier de sécurité sera bouclé fin 2007, les conventions administratives et de financement seront signées dans le premier semestre 2008 entre la RATP, le Syndicat des Transports d'Île-de-France, l'État et les autres co-financeurs. Il ne reste plus, désormais, qu'à conclure un accord avec Aéroports de Paris pour financer les déviations de réseaux à intervenir sur le domaine aéroportuaire, ce qui semble en bonne voie, ADP ayant accepté de payer sa part.

Cela signifie que la consultation des entreprises pourrait avoir lieu au deuxième semestre 2008, et conduire à une ouverture de chantier fin 2008, début 2009. Enfin! À cette date, la route de Chevilly devrait être achevée depuis l'avenue de la République jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle, ce qui permettra d'éviter l'évasion du trafic dans les petites rues de la ville.

On se prend déjà à rêver à une RN7 sans casse automobile, à un beau boulevard urbain revalorisant les deux berges de Chevilly-Larue d'un côté, Vitry-sur-Seine et Thiais de l'autre. Avec de larges allées piétonnes et une piste cyclable depuis le métro Louis Aragon, avec de nouvelles plantations, avec une voirie rendue moins bruyante et notre tramway circulant sur un tapis de verdure, la Nationale 7 ne sera plus le territoire torturé qu'elle est

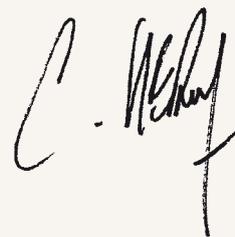
Le tramway sur les bons rails

aujourd'hui, mais au contraire, avec des places aménagées et un nouveau square, elle sera plus proche de la belle route dont Charles Trenet a chanté les louanges. Elle sera enfin un sujet de fierté pour les Chevillais. Un de plus.

Sur cette bonne nouvelle, permettez-moi de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, et particulièrement aux enfants, de très bonnes fêtes de fin d'année, en formant le vœu qu'à cette occasion le bonheur soit présent dans tous les foyers.

À l'année prochaine! ●

Christian Hervy
Maire et Conseiller général



Votre avis nous intéresse...

Participez vous aussi à cette rubrique en vous adressant à :

Courrier des lecteurs,

direction de la Communication,

Mairie de Chevilly-Larue,

88, avenue du Général de Gaulle,

94669 Chevilly-Larue Cedex.

Courriel : communication@ville-chevilly-larue.fr

Chaque mois, une sélection sera publiée.

Mercredi 21 novembre

Un nouveau bâtiment pour L'Oréal



Didier Montchamp, sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses, Laurent Garnier, vice-président du Conseil général du Val-de-Marne, et Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue, se sont rendus sur le site de L'Oréal afin de visiter le nouveau bâtiment qui regroupe désormais

tous les laboratoires du métier « maquillage ». Ils étaient accompagnés de M. Bouche, directeur du site, de M. Lavaine, représentant de la direction de l'immobilier du groupe L'Oréal, de MM. Noir et Meynieux, architectes, de M. Andres, directeur général de la Semhach, et de M. Gayssot, directeur de l'agence de développement du Val-de-Marne. Ce nouveau bâtiment présente une architecture particulièrement novatrice dont la conception intègre les normes de Haute qualité environnementale (HQE), notamment grâce au raccordement à la géothermie, à une isolation performante, à un dispositif de récupération de chaleur et à un système de collecte des eaux pluviales. Composé de bureaux et de laboratoires, ce bâtiment certifié « Opération pilote HQE » a été sélectionné pour concourir aux Grands prix du Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) dans la catégorie « Immeuble mixte ». ●

24 octobre

Un don pour Yen Bai

Dans le cadre des actions de coopération avec Yen Bai, province vietnamienne avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée, M^{mes} Thi Thanh Diep, vice-présidente du Comité populaire de Yen Bai, et Thérèse Nguyen, secrétaire générale des Vietnamiennes de France, sont venues en délégation à Chevilly-Larue. À cette occasion, les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants (CME) leur ont remis un chèque de 600€ récoltés grâce à la vente de divers objets tout au long de l'année (stylos, jouets...). Cet argent a été versé à l'Association d'encouragement à l'étude de Yen Bai et servira à financer la scolarisation de treize enfants pendant un an à l'école maternelle. En remerciement des sommes versées l'an passé, la délégation vietnamienne a remis aux élus du CME des photos, des dessins et des jouets créés par les enfants de Yen Bai. ●



26 octobre

Civisme et respect à la barre

Dans le cadre du Forum ados 2007, la scène du service municipal de la Jeunesse a été le théâtre de « vrais-faux procès » sur le thème du civisme et du respect. Le spectacle était interprété par des collégiens de Chevilly-Larue, dans une mise en scène du théâtre de Jade.



11 novembre

Commémoration de la guerre de 14-18



Les anciens combattants et les membres du Comité d'entente des anciens combattants, ainsi que les représentants des communautés religieuses, les enfants du Conseil municipal d'enfants, le Maire et ses adjoints, ont commémoré le 89^e anniversaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale. L'aréopage a rendu hommage aux 13 millions de morts et 20 millions de blessés, ainsi qu'aux 74 victimes chevillaises. ●

Du 20 au 24 novembre

Quelques soirs en Mauritanie

Il est des rencontres dont le souvenir restera. Parmi elles, la venue à Chevilly-Larue des femmes de Dieuk, village de Mauritanie avec lequel la ville est jumelée. Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, leur troupe de théâtre « Book Jomm » a sillonné différents lieux de la ville pour offrir au public un spectacle concocté par ses soins. Les actions de coopération qui nous lient à Dieuk ont été présentées par Christian Hervy, le Maire, et Danièle Laureaux, maire-adjointe déléguée aux Jumelages, lors de la grande soirée de clôture de la semaine de la solidarité internationale. Y étaient présents, outre de nombreux Chevillais et la plupart des élus, Mahmadou Bâ, attaché de coopération à l'ambassade de Mauritanie, le colonel N'Diawar et son épouse, Issa Baba Gaye, correspondant de Chevilly-Larue en Mauritanie, et Ibrahima Gaye, président du Comité de jumelage de Dieuk. Bruno Gaihlac, conseiller pédagogique auprès de notre Inspection de l'Éducation nationale, était également au rendez-vous afin de présenter la nouvelle action de coopération menée par Chevilly-Larue : la reconstruction de l'école de Dieuk. ●



22 et 23 décembre

Marché de Noël



Conférences-débats

Parallèlement au déroulement des travaux d'élaboration du Projet éducatif local, des conférences sont ouvertes à tous :

- *L'impact des activités culturelles hors temps scolaire sur les apprentissages scolaires*, par Stéphane Bonnery (professeur à l'université Paris VIII).

Jeudi 6 décembre à 20 h 30 à la médiathèque.
25, avenue Franklin Roosevelt.

- *Les rythmes scolaires et la gestion des temps éducatifs*, par François Testu (professeur à l'université de Tours).

Jeudi 13 décembre à 20 h 30 au Centre culturel.
102, avenue du Général de Gaulle.

Artisanats d'arts, saltimbanques et spécialités du Moyen-Âge seront au rendez-vous du marché de Noël. D'une échoppe de marchand à l'autre, cracheurs de feu, magiciens et ménestrel entraîneront chacun vers un camp médiéval et l'atelier du forgeron. ●

Samedi 22 et dimanche 23 décembre de 10 à 19h,
place de l'Église.



en résumé

« Ma santé, j'y tiens ! »

Entre les actions de prévention, la présence d'établissements médicaux et de nombreux professionnels de la santé, les Chevillais bénéficient d'une large offre en matière de santé. Mais l'accès aux soins et aux services de proximité pour tous reste un droit défendre...

Solidarité

La santé, un droit à défendre

Pouvoir se soigner est un bien inestimable. Préserver le principe de solidarité pour que chacun ait accès à ce droit doit être une priorité.

Qui parle de santé parle d'abord de soins. En ce domaine, Chevilly-Larue compte sur des établissements de soins de qualité et sur nombre de professionnels, qu'il s'agisse du Centre de pneumologie, du Centre médico-social des Halles, de l'hôpital de jour Sesame autisme, du centre médical Pasteur, du centre médico-psychologique pour enfants et adolescents, des laboratoires d'analyses, ou encore de tous les praticiens libéraux.

Mais qui parle de santé ne peut faire l'économie de parler de solidarité. Et c'est ce principe qui ne cesse d'être mis à mal. D'abord par l'État qui a annoncé, en juillet dernier, la création de franchises médicales. Plafonnées à 50€ par an et par assuré social, elles seront de 0,5€ par boîte de médicaments et par acte paramédical et de 2€ par transport. Cette mesure, sensée financer un plan de lutte contre le cancer et la maladie d'Alzheimer ainsi que l'amélioration des soins palliatifs, a surtout pour « vertu » de balayer ce fondamental de la Sécurité sociale qui affirme que chacun doit payer selon ses moyens et recevoir selon ses besoins. Forte de ce principe, la Municipalité a adopté,

lors du Conseil municipal du 25 septembre, un vœu contre ces franchises considérant notamment que cette mesure aggravera les difficultés d'accès aux soins, frappera plus particulièrement les personnes dont la santé est la plus fragile, et sera économiquement inefficace et socialement injuste. Autre principe mis à mal : la proximité qui lie les usagers avec leur centre de Sécurité sociale. En mars dernier, la

« **Sous prétexte de modernisation, le plan « Convergences » de la CPAM s'inscrit dans une logique de démantèlement de la Sécurité sociale.** »

Extrait de la pétition d'avril 2007 contre le plan « Convergences ».

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) a annoncé son projet « Convergences » qui prévoit le regroupement des moyens techniques et humains autour de trois pôles géographiques : Ivry-sur-Seine dont dépendrait Chevilly-Larue, Boissy-Saint-Léger et Fontenay-sous-Bois.

Sous couvert de « moderniser » l'assurance maladie, ce projet aura pour conséquence la fermeture de vingt centres de paiement et espaces d'accueil de l'assurance maladie du département, dont celui de Chevilly-Larue, et la suppression de 300 emplois. « Ce projet s'inscrit en réalité dans une logique de démantèlement de la Sécurité sociale » a dénoncé une pétition à l'initiative de la Municipalité demandant le maintien du réseau actuel de centres de paiement et d'espaces d'accueil. Cette pétition a recueilli 913 signatures chevillaises. Le Maire, Christian Hervy, entouré de ses adjoints Maurice Brunier et Didier Dubarle, a rencontré les représentants de la CPAM parmi lesquels M. Filiberti, directeur général de la CPAM, le 29 octobre dernier. À cette occasion, ces derniers ont garanti que l'espace de Chevilly-Larue serait maintenu, mais avec seulement quatre jours d'ouverture au public et deux personnes en permanence. Nos élus, attachés aux valeurs de solidarité qui sous-tendent la création de la Sécurité sociale, ont réaffirmé leur opposition au plan « Convergences » qui se traduit localement par la suppression d'un jour de fermeture hebdomadaire. ● **Géraldine Kornblum**



Des innovations de pointe ont bâti la renommée internationale du Centre de pneumologie.

L'espace accueil de la CPAM de Chevilly-Larue sera maintenu. La Municipalité s'oppose à la fermeture d'un jour hebdomadaire imposé par le plan « Convergences ».

Chiffres clés

913

Le nombre de signataires chevillais de la pétition contre le plan « Convergences » de restructuration de la Caisse primaire d'assurance maladie.

150

Le nombre de personnes ayant participé au Parcours du souffle en juin dernier.

70

Le nombre de patients pris en charge par le Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid). À son ouverture il y a 20 ans, ce service bénéficiait à 30 personnes.

7

Le nombre de médecins généralistes exerçant à Chevilly-Larue. Ils étaient 12 il y a cinq ans.

6 enjeux

Parole d'élus

« Il reste tant à faire en matière de prévention »



Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la santé.
« Beaucoup d'actions en faveur de la santé sont menées à Chevilly-Larue. Par exemple, nous n'avons pas attendu que cela devienne

des campagnes nationales pour lancer des dépistages du colon et de la prostate. De fait, ce ne sont pas toutes les villes qui font le choix d'avoir un maire-adjoint délégué à la santé! Cela dit, nous ne faisons pas assez. Il reste tant à faire en matière de prévention, ce qui exige la mobilisation de moyens.

Malheureusement, face aux désengagements de l'État, les collectivités territoriales ne peuvent pallier tous les manques. Quant aux nouvelles franchises médicales imposées, qui vont faire que plus on est malade et plus on va payer, cela va à l'encontre de tous les principes de solidarité ».

Centre médico-social des Halles Centre de pneumologie

La santé à proximité

Chevilly-Larue compte, sur son territoire, deux établissements médicaux d'importance : le Centre médico-social des Halles et le Centre de pneumologie. Situé hors péage dans le Marché d'intérêt national (MIN), le Centre médico-social des Halles avait pour vocation, dès son installation en 1969, de répondre aux besoins des professionnels du marché. Mais la ville ne comptant pas de centre municipal de santé, les riverains ont très vite pris l'habitude de profiter de cet équipement au sein duquel ils peuvent consulter les différents services : infirmiers, dentaire, médecine générale, médecine spécialisée ou paramédicale. En février, le

centre a rouvert son service de radiologie et d'imagerie médicale qui compte un plateau technique de pointe.

Le Centre de pneumologie a bâti sa renommée internationale sur ses activités de cryothérapie, de thermocoagulation et d'endoscopie en fluorescence qui permet de détecter les lésions précancéreuses bronchiques. Ces innovations sont le fait du Dr Homasson, médecin-chef du centre de pneumologie et maire-adjoint délégué à la Santé. Le plateau technique du service d'hospitalisation permet également l'étude des pathologies du sommeil. Le centre compte aussi une unité de chimiothérapie anticancéreuse et une unité de soins palliatifs. ●

G. K.

Laboratoires d'analyses

Laboratoire d'analyses Allouche

148, av. du Président Roosevelt.
Tél. : 01 46 87 11 30
ou 01 46 87 26 46 / 01 46 87 20 46.
Du lundi au vendredi de 7 à 13 h et de 14 à 19 h ; le samedi de 7 h 30 à 12 h. Sans rendez-vous, sauf pour les prélèvements pédiatriques et bactériologiques.

Laboratoire d'analyses du Centre de pneumologie

24, rue Albert Thuret.
Tél. : 01 49 08 20 20.
Du lundi au vendredi de 8 à 18 h 30 ; le samedi de 8 à 15 h.
Sur rendez-vous.

Laboratoires d'analyses du Centre médico-social des Halles

10 bis, rue du Séminaire.
Tél. : 01 46 87 36 18.
Du lundi au vendredi de 7 à 11 h.
Sans rendez-vous.

Des consultations de pointe

Centre médico-social des Halles

- Consultations en cardiologie, dermatologie, allergologie, dentaire, kiné, orthoptie, pédicurie podologie, radiographies numériques échographies ou doppler, polygraphies ambulatoires, explorations cardio-vasculaires...
- Dépistage du cancer du sein (examen gratuit pour les femmes entre 50 et 70 ans).
- Vaccinations gratuites, le 1^{er} lundi du mois de 7 à 9 h et le 3^e lundi du mois de 17 à 19 h, sans rendez-vous.
- Consultations en gynécologie le lundi matin, mardi après-midi et samedi matin sur rendez-vous.
- Consultations en ophtalmologie, pneumologie et endocrinologie (les deux dernières en collaboration

avec le Centre de pneumologie).

Des consultations en dentaire, stomatologie et orthodontie seront lancées début 2008.
10 bis, rue du Séminaire. Tél. : 01 46 87 36 18.

Centre hospitalier spécialisé en pneumologie

- Consultations en pneumologie et en sevrage tabagique.
24, rue Albert Thuret.
Tél. : 01 49 08 20 20 ou 01 49 08 20 40.

Centre médical Pasteur

- Consultations en dermatologie/phlébologie/vénérologie, en oto-rhino-laryngologie/audiométrie/chirurgie cervico-faciale et en rhumatologie.
24, rue Pasteur. Tél. : 01 46 87 19 95.

« Pas de centre de santé sans mécène »



Dr Janine Frauciel, médecin coordonnateur au centre médico-social des Halles et Dr David Houry, président de Santé-média.

« Ce centre est déjà bien connu des Chevillais. Fin 2005, des difficultés financières ont

bien failli coûter sa fermeture. Consciente de l'intérêt de bénéficier d'un centre médical de proximité tel que le nôtre, la Municipalité, aux côtés de partenaires privés, a participé à notre sauvetage. Le centre a été repris par un gestionnaire privé, Santé-média, et, depuis 2006, la ville est membre de notre conseil d'administration. Récemment, nous sommes battus pour rouvrir le service

de radiologie. Notre problème est que nous sommes mal situés, loin du centre ville. Ici, chacun peut se faire soigner tout en bénéficiant d'un matériel de pointe. Pour preuve, nous avons été l'un des premiers centres à participer à la campagne de dépistage du cancer du sein mise en place par le Conseil général parce que nous étions l'un des seuls à avoir déjà un matériel aux normes. »

Gérontologie

Aux petits soins des personnes âgées

Population particulièrement confrontée aux problèmes de santé, les personnes âgées nécessitent une attention toute particulière.

Différents dispositifs existent pour accompagner les Chevillais d'un certain âge et leurs familles.

Ainsi, la ville est membre du Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid)¹. Son objectif : maintenir à domicile les personnes en perte d'autonomie en fonctionnant en partenariat avec différents services (aides ménagères, portage des repas...). Le personnel assure des soins d'hygiène corporelle qui sont pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Le Sisid souhaite voir étendues ses possibilités de prise en charge, pour l'heure limitées à 70 patients.

Par ailleurs, le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic)², s'installera prochainement dans la future plateforme des services sociaux en Cœur de ville. Lieu d'information et d'échange, il coordonnera les actions médico-sociales en direction des personnes âgées afin, notamment, de faciliter l'accès aux droits et aux services, d'accompagner les projets de vie et de promouvoir des actions de prévention et de soutien auprès des proches. Enfin, n'oublions pas non plus le projet avancé par la congrégation des Sœurs de la Charité Saint-Michel qui souhaite transformer, médicaliser et agrandir sa maison de retraite Saint-Jean-Eudes et l'ouvrir aux laïcs. Les tra-



Le Service intercommunal de soins infirmiers à domicile contribue à faire en sorte que les personnes âgées puissent rester chez elles le plus longtemps possible.

voux de réaménagement de l'îlot Saint-Michel compteront également la construction d'une résidence sociale pour personnes âgées. ●

G. K.

1- Le Sisid regroupe les villes de Chevilly-Larue, Rungis, L'Hay-les-Roses et Fresnes. Tel. : 01 46 68 01 83.

2- Le Clic regroupe les villes de Chevilly-Larue, Rungis, Thiais, Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine.

CILDT

Lutter contre les toxicomanies

Chevilly-Larue est membre du Conseil intercommunal de lutte contre la drogue et la toxicomanie (CILDT). Pour les parents, c'est un espace d'accueil, de soutien et d'orientation. Cet organisme mène des campagnes de prévention, notamment en milieu scolaire. Il intervient en faveur de la réduction des risques infectieux (Sida, hépatite) et mène des actions de soutien et d'accompagnement des personnes en difficulté avec le tabac et l'alcool. ●

Contact en mairie de Chevilly-Larue : 01 45 60 18 92.

Nouveau

La Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne met désormais une adresse postale unique à disposition des assurés pour envoyer les courriers et les dossiers maladie et maternité :

**Assurance Maladie du Val-de-Marne
94031 Créteil Cedex**

Parole d'expert

« Santé et niveau social sont étroitement liés »



Eric Donné, médecin généraliste à Chevilly-Larue.

« Cela fait 19 ans que j'exerce ici. Les gens se portent plutôt bien, à peu près tout le monde a accès aux soins. À Chevilly-Larue, nous ne sommes plus que 7 généralistes contre 12 il y a 5 ans, alors que la population a augmenté.

Pour désengorger les consultations, il faudrait que les gens réapprennent certains gestes simples : se couvrir pour ne pas s'enrhumer, venir en aide aux personnes isolées... Si un généraliste peut mener quelques campagnes de prévention, les campagnes de dépistage doivent être développées par les collectivités locales. Mais l'amélioration de la santé passe par celle du niveau social. Si on a

un toit, si on mange mieux, donc si on a un travail, alors la qualité et l'espérance de vie augmentent tandis que la nécessité de consulter un médecin diminue. Le déficit de la Sécurité sociale sera comblé si les gens ont un travail et cotisent. Au lieu de cela, le déremboursement imposé par l'État propose que les gens bien portant paient moins que les malades, ce qui est une hérésie !

Dispositifs publics

Mieux vaut prévenir que guérir

Se soigner est un droit, prévenir les risques et dépister à temps les pathologies est une nécessité.

En matière de prévention, la ville de Chevilly-Larue multiplie les actions. Première des campagnes régulièrement proposées à la population : le parcours du souffle. À l'occasion d'une journée sportive se déroulant en juin au parc départemental et lors des journées aquatiques à la piscine, les Chevillais sont invités à effectuer, après l'effort, un test d'évaluation de capacité respiratoire. L'initiative, menée par le Comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires, est encadrée par des médecins du Centre de pneumologie. Plus de 150 personnes ont participé à la dernière édition.

Plus ponctuellement, la ville organise des campagnes sur différents thèmes auprès de publics ciblés. Ainsi, ont été menées des actions de prévention contre l'alcool, le tabac ou les bronchites chroniques au foyer des jeunes travailleurs notamment, mais aussi contre la tuberculose auprès des élèves des cours de langue française ou encore contre la contamination par crachat auprès des

enfants des centres de loisirs. Par ailleurs, nombre d'actions de santé sont proposées aux employés communaux chaque année : dépistage des cancers du colon et de la prostate, séances de vaccination anti-grippale, incitation à donner son sang, promotion du dépistage du cancer du sein au Centre médico-social des Halles, dépistage auditif auprès des personnels de la restauration qui travaillent dans les cantines scolaires et qui sont donc particulièrement exposés au bruit... ● G. K.



Le parcours du souffle est l'occasion d'effectuer un test d'évaluation des capacités respiratoires.

Médecine préventive

De la crèche au collège, la santé d'abord



En matière de prévention, une attention particulière est portée aux tout jeunes chevillais. Une pédiatre examine les enfants lors de leur entrée en crèche et se tient à disposition des familles. Deux médecins scolaires de l'Éducation nationale se partagent le territoire chevillais et font passer des visites médicales à tous les élèves âgés

de 6 ans (de grande section maternelle ou de CP), et à ceux de 3^e s'ils doivent être orientés. Leur rôle est aussi de mettre en place un Projet d'accueil individualisé (PAI) pour les enfants ayant des problèmes de santé, faire le lien entre le milieu scolaire et des partenaires extérieurs si nécessaire (PMI, Centre médico-psychologique, ...), et, de manière plus générale, faciliter la scolarisation et l'intégration de chaque enfant. La ville compte également sur la présence d'une infirmière scolaire qui, elle, rencontre les enfants de CE2, CM2 et 5^e. Ces professionnels de la santé mènent des campagnes de dépistage, comme celui des maladies ORL. Quant au dentiste de la Mission bucco-dentaire du Conseil général, il fait tout au long de l'année la chasse aux caries auprès des tout-petits, des écoliers et des collégiens. ●

PMI

Au service des petits et des parents aussi

Gérés par le Conseil général, les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont en charge la santé des enfants jusqu'à 6 ans révolus. Ils assurent également une action de prévention (vaccinations, conseils diététiques, psychologiques, prévention des accidents...), ainsi que le dépistage de pathologies chez l'enfant. C'est aussi un lieu d'écoute et de conseils pour les jeunes (futures) mères. Consultations gratuites.

Centre de PMI de Chevilly-Larue
70, av. du Président Roosevelt.
Tél. : 01 48 86 26 86.

Quartier Larue

Travaux en débat

Plus d'une cinquantaine de Chevillais a assisté à la réunion publique organisée par le comité de quartier Larue le 9 novembre.



Différents projets d'aménagement en cours ou à venir ont été débattus avec les élus, à commencer par le déménagement de la poste en Cœur de ville. Afin de répondre aux besoins des riverains du quartier Larue, la Municipalité travaille actuellement à l'installation d'une

agence postale communale au sein de la mairie. Les Chevillais ont rappelé l'importance pour eux de bénéficier de tous les avantages de ce service public de proximité, compte tenu du fait que le quartier Larue est isolé et composé, pour une part, d'une population âgée.

Autre point abordé: les travaux d'aménagement avenue du Général de Gaulle et la réfection du pont sous l'autoroute A6. Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à l'Aménagement et aux Travaux, a exposé l'état d'avancement du chantier qui prévoit notamment la réalisation d'une voie réservée aux bus. À ce propos, l'assistance a rappelé les difficultés inhérentes aux transports en commun chevillais, à savoir: une fréquence et un temps de transports pas assez satisfaisants.

Enfin, d'autres travaux prévus dans le quartier ont été brièvement présentés. Rue Blériot, le trottoir côté pavillon sera mis aux normes pour les personnes handicapées et le revêtement d'une partie de la chaussée sera repris. Avenue Guynemer, le rond-point sera réaménagé. Enfin, une étude concernant la restructuration de la rue des Jardins a été commandée. ● **Géraldine Kornblum**

Embellissement

Les lauréats du concours des balcons fleuris

Le jury du concours des fenêtres, jardins et balcons fleuris a rendu son verdict le 20 octobre. Ont été récompensés, toutes catégories confondues: Ana Alves, Marie-Lise Briand, Yves Brucelle, Josette Chapelle, Lyliane Chretien, Leo Cohen, Michelle Courtade, Nicole Huet, André Le Gac, Alain Marceau, Monique Mazereau, Georges Milon, Brigitte Petetin, Pascal Vantourou, Marcelle Sanz. ●



Rencontres de quartiers

Restitution par écrit

Les rencontres de quartiers sont toujours l'occasion, pour les Chevillais et les élus, de dialoguer ensemble, de débattre

de problèmes précis et d'élaborer des solutions aux problèmes soulevés par les riverains.

Au terme de ces rencontres qui se sont déroulées en octobre et novembre, la ville va éditer un document de restitution reprenant la teneur des échanges menés avec les riverains.

Ce document sera prochainement distribué dans toutes les boîtes aux lettres. ●

Opération d'intérêt national Orly-Rungis-Seine Amont

Une signature pour l'avenir du territoire



Signature du protocole de l'Opération d'intérêt national par Christian Hervy, ici aux côtés de Pierre Mutz, préfet de la région Île-de-France.

Le protocole de l'Opération d'intérêt national (OIN) a été signé le 19 novembre à Vitry-sur-Seine par Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, Pierre Mutz, préfet de la région Île-de-France, et Mireille Ferri, vice-présidente de la région Île-de-France déléguée à l'aménagement du territoire, et l'ensemble des maires des villes concernées. Cette grande opération d'urbanisme concerne

douze communes du Val-de-Marne, dont Chevilly-Larue. Le secteur de la zone Senia, du Pont de Rungis et de la RN7 à Orly, Thiais, Rungis et Chevilly-Larue comptera parmi l'un des périmètres stratégiques de l'OIN. Ainsi, l'OIN contribuera notamment à porter les projets de restructuration de la résidence Anatole France et de requalification de la RN7. Cette OIN a pour objectif

d'impulser la redynamisation urbaine et économique de ce territoire autour de deux axes : l'emploi et le logement. Elle vise le développement harmonieux du territoire, avec la préoccupation constante de lier dynamique économique et promotion sociale des habitants tout en préservant la qualité urbaine. « L'un des enjeux essentiels est de faire en sorte que ce développement ne soit pas générateur de distorsion en laissant de côté des parties entières du territoire mais qu'au contraire, il participe à sa cohésion en générant de nouveaux équilibres », a souligné Christian Favier. « Favoriser la cohésion sociale, répondre aux mutations, développer une Île-de-France dynamique tout en maintenant son rayonnement mondial sont des enjeux dont ce protocole est une des clefs », a poursuivi Mireille Ferri tout en rappelant qu'il s'agira « d'offrir aux populations le cadre qu'elles méritent » en développant les offres de transports, de services publics... ●

G. K.

Quartier La Guinet

À vos décorations

Avis aux enfants et aux grands: le comité de quartier La Guinet organise une après-midi décoration du sapin de Noël de la place de Lattre de Tassigny. Venez avec vos décorations, à partir de 15h30. Chocolat chaud et friandises seront distribués. ●

Quartier Larue

Déjeuner c'est bien, équitale c'est mieux

Près d'une trentaine de Chevillais a répondu à l'invitation du Pôle local d'économie solidaire, qui leur avait donné rendez-vous samedi 17 novembre à la salle Jacqueline Auriol, pour un petit-déjeuner composé de produits issus du commerce équitale. Au menu du frugal repas: diverses sortes de biscuits, céréales exotiques, lait bio, jus d'orange, confitures d'orange, d'ananas, de mangue... De quoi bien démarrer la journée! ●



Quand elle évoque de son action contre la mucoviscidose, Yvette Mangeant n'emploie jamais le « je », mais le « nous » ! pour rendre hommage à tous ceux qui luttent à ses côtés.



Yvette Mangeant en

De l'« Euro du vestiaire » au Téléthon

Contact :
www.vaincrelamuco.org
www.telethon.fr

Aujourd'hui retraitée, Yvette Mangeant consacre son temps à collecter des fonds pour aider la recherche à vaincre la mucoviscidose. Dans cette optique, et avec l'amical soutien d'une équipe efficace, elle organise, crée et anime des stands dans bon nombre de manifestations : concerts de l'Espoir, galas de natation, fête communale, marchés de Noël, ... Après l'opération l'« Euro du vestiaire pour la Muco », qui s'est tenue à la piscine les 17 et 18 novembre derniers, Yvette et ses proches poursuivent leurs actions. On les retrouvera les 7 et 8 décembre à l'occasion du Téléthon.



Bibliothécaire à Chevilly-Larue pendant 28 ans, Yvette a voyagé à travers les livres. Avec la

complicité de Marc Ellenberger, archiviste municipal, elle a écrit *Il était une fois Chevilly-Larue*, paru en 1997 aux éditions Maury. C'est un mauvais roman qui s'est ouvert. Au fil des pages, le récit dévoile que la mucoviscidose s'est emparée de son petit-fils qui va bientôt naître. Après des analyses, Yvette apprend brutalement qu'elle est porteuse saine du gène de cette maladie depuis toujours et qu'elle l'a, sans le savoir, transmis à sa fille. Deux millions de Français ignorent en être porteurs. Notez que si les deux parents le sont, la probabilité de donner naissance à un futur enfant atteint est de une sur quatre.

En 1991, touchée au plus profond de sa chair par l'état de santé de Mathieu, son petit-fils, Yvette Mangeant retrousse ses manches et part au combat. Dans son sillage, mari, enfants et petits-enfants l'épaulent. Des amis, concernés ou émus par sa réalité, la soutiennent. Leur mission : récolter des fonds pour faire avancer la

M. et M^{me} Charlot, M. Manas, M. Leroy, M^{mes} Magnier et Venon, M. Lettrilliard, etc. Ensemble, ils conjuguent leurs énergies pour vaincre cette maladie. Lors de manifestations communales, chacun à son poste, ils organisent et animent stands de pêche à la ligne, tombolas et buvettes. Tout ce qu'ils vendent est intégralement reversé à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Du fond du cœur, Yvette dit aussi toute sa gratitude à ses petits-enfants qui, chaque année lors de la bourse aux jouets, vendent les leurs en espérant qu'un jour l'argent récolté guérira Mathieu. C'est cet espoir qui pousse Yvette et son entourage à se battre. Les 17 et 18 novembre derniers, 266€ ont pu être reversés à la recherche à la suite de l'opération l'« Euro du vestiaire contre la Muco ». Pour le Téléthon, ils seront aux côtés de la section athlétisme qui organise, pour une soixantaine de personnes, un repas contre un don de 15€, le vendredi 7 décembre, au foyer du parc municipal des sports à 19h30. On les retrouvera également autour d'une crêpe à l'entracte du concert de la Sainte-Cécile avec l'orchestre

Figure emblématique de la ville, Yvette Mangeant s'investit corps et âme pour faire avancer la recherche contre la mucoviscidose et donner de l'espoir à tous ceux qui, comme son petit-fils, sont nés avec cette maladie génétique.

mission contre la muco

recherche et donner de l'espoir aux deux cents enfants qui, chaque année, naissent avec la mucoviscidose.

Quand Yvette se confie, elle ne parle jamais de ses actions à la première personne du singulier. Elle dit toujours « nous ». Ce « nous », c'est l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue et tout le dynamisme de M. Blas, mais aussi celui de M^{me} Chapelle, M. Berger, M^{me} Maillefert, le Dr Homasson, M. Moureau, M. Pauget,

philharmonique, le samedi 8 décembre au Centre culturel. L'occasion, contre un plaisir gourmand, de faire un don. Un don pour Mathieu et pour tous les enfants qui souffrent. Un don pour que la recherche avance. Un simple geste qui encourage Yvette et les siens à poursuivre, main dans la main, leur combat quotidien.

Pour les soutenir dans leurs actions, ensemble, participons au Téléthon! ●

Florence Bédouet

17

acteur

Impôts locaux

AVIS D'IMPOSITION TAXE D'HABITATION 2007

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION
 DÉPARTEMENT: VAL DE MARNE 940
 COMMUNE: CHEVILLY LARUE 029
 LIEU DE L'IMPOSITION: 1180

OCCUPANT(S)
 Identifiant: 649636693667893
 Nature: 5
 Revenu (RFR) ©: 59275
 Parts Anale: 2,00 6

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communauté	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute ©	6742	4742		6742	6742	
Valeur locative moyenne	4450	4450		4450	4450	
+ général à la base	10%			10%		
- personnes à charge	445	445		445	445	
- par personne rang 1 ou 2 pour personnel	10%			10%		
- par personne rang 3 ou + pour personnel	15%			15%		
+ spécial à la base						
Base nette d'imposition ©	6297	4297		6297	6297	
Taux d'imposition 2007 ©	6,41%	0,116%		6,29%	0,147%	818
Cotisations 2007 ©	404	7		396	11	
Rappel taux d'imposition 2006	6,33%	0,114%		6,17%	-	
Rappel cotisations 2006	392	7		382	-	
Variation en valeur ©	+12	0		+14	-11	
Variation en pourcentage	+3,86%	0%		+3,64%	-	
Éléments de cotisation 2007 ©					TSE	
- général à la base						
- personnes à charge (rang 1 ou 2)						
- personnes à charge (rang 3 ou +)						
+ spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2006 ET 2007						
	Année 2006	Année 2007	En valeur	En pourcentage		
(a) Cotisations	827	867	+40	+4,84%	Frais de gestion ©	36
(b) Allègements					Prélèvement pour ©	12
(c) = (a) - (b) Somme à payer	827	867	+40	+4,84%	Taxe d'habitation	
LOCAUX TAXES : NOMBRE 02 RÉGIME P						
Taux global 2000	Identifiant	Nature	DF	AFF	VI revalorisée	
11,09 %	82101548401	APPARTEMENT	H		6148	
Cotisation référence 2003 ©	82101548878	GARAGE-PARK	H		374	
Montant de votre impôt						867

Quoi de neuf pour 2008 ?

Par un vote solennel le mardi 20 novembre, les députés viennent de se prononcer sur l'ensemble du projet de loi de finances 2008 que le Sénat examine à son tour jusqu'au 11 décembre. Débattu à l'automne pour être applicable l'année qui suit, la loi de finances arrête un certain nombre de dispositions qui se répercutent sur le budget des collectivités territoriales ainsi que sur les impôts locaux redevables par les contribuables.

Il existe plusieurs types d'impôts locaux acquittés par les ménages.

Parmi eux, on trouve la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties que les foyers chevillais non exonérés viennent de payer, en novembre pour la première et en octobre pour les propriétaires assujettis à la seconde. Comment sont calculés ces impôts et à quoi servent-ils ?

Les impôts locaux, ce sont les taux votés par les collectivités concernées (la ville, les syndicats de communes et le département pour la taxe d'habitation et les mêmes plus la région pour la taxe foncière) qui s'appliquent à des bases d'imposition revalorisées chaque année par le Parlement dans le cadre de la loi de finances. Si l'on prend l'exemple de la taxe d'habitation, elle est calculée à partir de la valeur locative brute

du logement occupé qui tient notamment compte de sa taille, de sa situation géographique et de son confort. Revalorisée chaque année par le Parlement, elle a subi une hausse de 1,8 % en 2007 et devrait être augmentée de 1,6 % en 2008. La taxe d'habitation est donc calculée en fonction de la valeur locative brute du logement occupé déterminée par les services de l'État et des taux votés par les collectivités territoriales concernées (soit 6,41 % pour la ville en 2007). Mais les collectivités peuvent également prendre des dispositions qui influent sur les impôts locaux.

À Chevilly-Larue, le Conseil municipal du 25 septembre dernier a, par exemple, adopté un certain nombre de mesures qui seront appliquées en 2008. La première concerne les abattements en faveur des familles qui, s'ils sont obligatoires, sont modulables par les villes. Jusqu'ici, celui consenti aux foyers ayant 1 ou 2 personnes à charge était

de 10 % et passait à 15 % à partir de la troisième personne à charge. En 2008, il sera de 15 % à partir de la première personne à charge. À noter : cette disposition touchera 38 % des foyers chevillais. Rappelons également qu'un abattement général à la base de l'ordre de

En 2008, l'abattement en faveur des familles sera de 15 % à partir de la première personne à charge.

10 % est appliqué à tout contribuable depuis 2003.

Toujours dans le cadre des décisions adoptées récemment par le Conseil municipal, la complète exonération de taxe foncière sera élargie à tous les acquéreurs de logements neufs. Concrètement, les logements non aidés achevés en 2006 et imposés en 2007 deviennent exonérés

en 2008 tandis que ceux achevés à compter du 1^{er} janvier 2007 sont exonérés pour les deux années suivantes.

Pourquoi est-ce important ? Parce que les impôts locaux sont la participation des Chevillais aux dépenses de la collectivité. Or, nous sommes tous, sous

une forme ou sous une autre, utilisateurs de services et d'équipements municipaux, que ce soit pour le fonctionnement des écoles, pour les loisirs sportifs et culturels ou bien d'autres choses encore.

Aussi, les impôts locaux permettent notamment à la ville d'assurer les missions qui répondent aux besoins des Chevillais dans tous les domaines de leur vie quotidienne. Pourtant, ce sont les plus injustes puisqu'ils ne tiennent pas compte des ressources des familles tandis que les entreprises sont exonérées pour leurs actifs financiers. ●

Nathan Guillou

Chiffres et repères

38 %

Le pourcentage de foyers chevillais bénéficiaires de l'abattement de 15 % à partir de la première personne à charge sur la taxe d'habitation.

116 €

Le montant de la redevance audiovisuelle dorénavant prélevée automatiquement avec la taxe d'habitation, dont le fruit ne revient pas aux collectivités.

62,02 %

Le taux des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la ville financé par les impôts locaux communaux.

5,60 %

La taxe sur les ordures ménagères, répercutée dans la taxe foncière, qui reste inchangée depuis 2005.

3^e et 6^e

Sur les 40 villes du département, Chevilly-Larue est la 3^e ville la plus faible en matière de taux d'imposition concernant la taxe d'habitation pour 2007 et la 6^e concernant la taxe sur le foncier bâti.

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 13 novembre 2007.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Maison du Conte

Vote : pour à l'unanimité

Indemnité allouée aux agents du centre des impôts de l'Hay-les-Roses pour l'année 2007

**Vote : 30 pour (PC, PS, GRS, NI, DC, Droite)
1 abstention (PC)**

Approbation du programme de construction d'un centre de loisirs élémentaire et lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre

**Vote : 28 pour (PC, PS, GRS, NI, DC)
3 contre (Droite)**

Garantie d'emprunt accordée par la ville d'un montant de 159500€ en vue de l'acquisition de la parcelle R25 (ZAC Petit-Le-Roy)

**Vote : 28 pour (PC, PS, GRS, NI, DC)
3 contre (Droite)**

Répartition et attribution de la dotation départementale 2007 destinée aux associations sportives chevillaises

Vote : pour à l'unanimité

Application d'une réduction exceptionnelle de cotisation aux adhérents de l'école de natation

Vote : pour à l'unanimité

Approbation d'une convention entre la ville et le département du Val-de-Marne relative à l'indemnisation des frais d'instruction des dossiers des bénéficiaires du RMI

Vote : pour à l'unanimité

Approbation d'une convention entre la ville et le département du Val-de-Marne relative au service de téléassistance

Vote : pour à l'unanimité

Transfert des marchés relatifs à la construction d'un centre multi-accueil petite enfance

**Vote : 28 pour (PC, PS, GRS, NI, DC)
3 contre (Droite)**

Attribution d'une subvention exceptionnelle en solidarité envers la population péruvienne

Vote : pour à l'unanimité

Présentation du rapport d'activités 2006 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec).

Présentation du rapport annuel 2006 du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif).

Présentation du rapport annuel 2006 du Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (Sievd).

Lexique :

PCF : Groupe Communiste et partenaires ;

PS : Groupe Socialiste et républicain ;

GRS : Groupe de la Gauche républicaine et sociale ;

NI : Groupe des Non-inscrits ;

DC : Démocratie communale ;

Droite : Groupe UMP, UDF, Écologie bleue, Non-inscrits.

Les séances du Conseil municipal sont publiques.

Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Marché d'intérêt national

Une ouverture de capital largement désapprouvée

C'est confirmé : au terme d'un processus excluant toute négociation, le capital de la Semmaris, entreprise gestionnaire du MIN, jusqu'alors détenu majoritairement par l'État, s'est ouvert à 33,34 % au privé Altarea.

L'opposition était pourtant unanime. Le 12 novembre, un vœu était adopté, sur proposition de Christian Hervy, Conseiller général, par l'ensemble des forces politiques du Département pour s'opposer à cette ouverture, exiger un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations, soutenir le petit commerce de détail et les petites productions agricoles, réaffirmer les périmètres de protection et exiger une politique des prix alimentaires.

Lors de l'assemblée générale de la Semmaris du 13 novembre à laquelle Altarea ne s'est pas présentée, le vote est passé de justesse car, en dehors de l'État, toutes les parties concernées (Ville de Paris, Conseil général du Val-de-Marne, professionnels du marché, syndicats) se sont également prononcés contre. Altarea possède désormais une minorité de blocage, ce qui fait largement craindre pour l'avenir de la Semmaris et du MIN. ●

Chevilly-Larue/L'Hay-les-Roses

Des projets en commun

Christian Hervy, le Maire, a rencontré Patrick Sève, maire de L'Hay-les-Roses, le 14 novembre, afin d'évoquer divers dossiers communs. Ils ont notamment arrêté le plan de circulation à mettre en place dans le cadre des travaux de la RD60 : celle-ci et la rue de Chevilly, à L'Hay-les-Roses, seront mises en sens unique de circulation lorsque nécessaire. Leurs échanges ont également porté sur d'autres points d'aménagement dont ceux devant la mairie de Chevilly-Larue et la zone d'activités de L'Hay-les-Roses, celui du carrefour des 4 communes sur la RN7, celui de la rue Paul Hochart et celui du cimetière intercommunal. ●



Service municipal de la Jeunesse

Le SMJ s'ouvre à de nouveaux publics



L'équipe du service municipal de la Jeunesse au grand complet.

Après une enquête menée auprès des jeunes chevillais en 2006 à l'initiative de la ville, un travail de fond a été engagé pour faire évoluer le service municipal de la Jeunesse (SMJ) afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des jeunes. Dans cet esprit, les équipes ont œuvré pour faire en sorte que chaque jeune, quel que soit son âge ou son sexe, puisse trouver sa place parmi les activités proposées par le SMJ. Or, parmi les failles clairement identifiées lors de la phase de diagnostic, l'accueil des préadolescents était particulièrement pointé, notamment par les collégiens interrogés lors de l'enquête de 2006. À partir de ce constat, la Municipalité, Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Jeunesse en tête, s'est remise en question afin de proposer une nouvelle organisation avec une équipe recomposée et des horaires élargis. Plus concrètement, la première étape de la réorganisation concerne l'ouverture d'un pôle expérimental d'accueil périscolaire dédié aux collégiens à compter des vacances de Noël. Hébergé dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale afin d'être accessible à tous les préadolescents de la ville, filles et garçons, scolarisés à Jean Moulin ou à Liberté, il proposera des activités encadrées spécifiques aux collégiens pendant et en dehors des vacances scolaires. Collégiens, rendez-vous à partir de 14 h le 22 décembre pour connaître le programme d'activités des congés de Noël et participer à son développement. ●

Renseignements au SMJ: 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).

Pôle collégiens du SMJ: ancienne bibliothèque municipale (102, avenue du Général de Gaulle) à partir du 22 décembre.

Permanences des élus

Monsieur le Maire Conseiller général

► **Christian Hervy**, vous reçoit sur rendez-vous au 01 45 60 18 00

- à l'espace Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt) les 1^{ers} vendredis du mois à partir de 15 h
- dans le quartier Larue les 2^{es} vendredis du mois (lieu communiqué par téléphone)
- à la MPT (23, rue du Béarn) le 3^{es} vendredis du mois à partir de 15 h
- à la maison de quartier Élisée Reclus (14, rue Élisée Reclus, 1^{er} étage) les 4^{es} vendredis du mois
- à l'Hôtel de ville (88, avenue du Général de Gaulle) les 5^{es} vendredis du mois

Les maires adjoints

► **Jacqueline Grymonprez**, premier maire-adjointe, enfance, restauration municipale, coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

► **Pascal Rioual**, maire-adjoint aux finances : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 07

► **Didier Dubarle**, maire-adjoint à l'aménagement, à l'environnement, aux travaux et au développement économique : mercredi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

► **André Deluchat**, maire-adjoint aux transports, à la communication et aux nouvelles technologies : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 94

► **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint chargé de la santé : sur rendez-vous au 01 49 08 20 20

► **Maurice Brunier**, maire-adjoint à la solidarité et à l'action sociale :

mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 ou 18 86

► **Christian Nourry**, maire-adjoint à la jeunesse et au logement : jeudi de 18 à 20 h et un samedi par mois de 9 à 11 h, sur rendez-vous au 01 45 60 18 89

► **Danièle Laureaux**, maire-adjointe à l'emploi, à la formation, à la vie associative, aux jumelages, fêtes et cérémonies : toute la semaine sur rendez-vous au 01 45 60 18 07

► **Elisabeth Maillefert**, maire-adjointe aux sports : lundi de 16 h 30 à 18 h 30 sur rendez-vous au 01 46 86 35 63

Les conseillers délégués

► **Pascal Boyer**, conseiller municipal délégué à la petite enfance : 1^{er} mercredi de chaque mois de 18 à 20 h au 01 45 60 18 07 ou au 01 56 30 09 15

► **Jacques Verrier**, conseiller municipal délégué Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, Contrat intercommunal de sécurité, vie des quartiers : mercredi de 17 à 19 h au 01 45 60 18 69

► **Catherine Bonnet**, conseillère municipale déléguée à la culture, samedi de 9 à 12 h au 01 45 60 18 07 ou au 06 89 84 03 50

► **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'enseignement, sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Permanences du député

► **Richard Dell'Agnola**, Pas de permanence en mairie de Chevilly-Larue en décembre mais uniquement sur rendez-vous au 01 48 92 42 42.

Horaires de l'Hôtel de ville

- lundi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- mardi de 13 h 30 à 18 h 30 - fermé le matin
- vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- samedi de 8 h 45 à 12 h pour accueil, état civil, élections, action sociale et enseignement-enfance.

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Mise au point concernant la tribune de libre expression

L'article L52-1 du Code électoral dispose que : « À compter du premier jour du sixième mois précédant [...] des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. » Pour éviter ce risque, de nombreuses collectivités avaient coutume de cesser la parution des éditoriaux et des tribunes dans les 6 mois précédant l'élection. L'intervention de la loi du 27 février 2002 institue un droit à expression écrite lié à l'exercice même du mandat. Aussi, pour la jurisprudence (Tribunal administratif de Besançon, M. Collin, Req. n°030218) : « la manifestation publique de leurs opinions est, pour les élus, une garantie consubstantielle de leur statut ; [...] le droit d'expression des élus est une condition essentielle du débat démocratique ; [...] la liberté d'expression constitue une liberté fondamentale » et ce par application de l'article 10 de la Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, ainsi que par l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789. Aussi, et dès lors que les tribunes ou éditoriaux ne présentent pas de caractère électoral, la période préélectorale ne justifie pas leur suppression. Au contraire, une telle suppression représenterait une rupture d'égalité d'expression susceptible d'être sanctionnée par le juge administratif. A l'issue des consultations juridiques menées, il n'apparaît pas nécessaire d'interrompre les tribunes des groupes, mais plutôt de veiller à leur contenu, qui doit respecter les règles préélectorales. **Cette position vient d'être réaffirmée par la toute récente décision du tribunal administratif de Melun saisi d'une procédure de référé par un groupe du Conseil municipal de Nogent-sur-Marne. Le Maire, qui avait suspendu la publication des expressions libres des groupes politiques dans le magazine municipal, a été contraint de « rétablir la publication de cette tribune [ndlr : celle du groupe ayant saisi la justice] dès la prochaine parution après notification de la décision ».**

Didier Dubarle ► *Maire-adjoint, Président du groupe Communistes et partenaires.*

Modifier nos comportements pour moins d'insécurité routière



Chacun sait que tous les aménagements de voirie ne pourront rien changer à l'insécurité routière si nous ne modifions pas nos comportements d'usagers de la route et de piétons. Se garer sur les trottoirs au mépris des piétons nous contraint à occuper l'espace public par des potelets, par ailleurs gênants pour les handicapés, les enfants et les poussettes, afin de sécuriser leurs déplacements. Il faut organiser le stationnement par des marquages au sol, trop souvent ignorés sauf à se voir verbaliser. Rouler en ville à vive allure nous oblige,

pour la sécurité des piétons, à matérialiser des passages surélevés : zones 30, dos d'âne, coussins berlinois et autres ruses dissuasives que beaucoup de riverains repoussent le plus loin de chez eux pour ne pas en supporter les nuisances. Contrer les attitudes irréfléchies des piétons, jeunes et moins jeunes, nous force à ériger barrières et autres protections. Traverser en dehors des passages piétons ou marcher sur la chaussée face aux voitures en risquant sa vie : hélas nous n'avons pas de parade. Mais, au-delà de ce que ces aménagements coûtent à la collectivité, il serait possible, en modifiant nos comportements de piétons et d'usagers de la route,

qu'en plus de rester en vie nous puissions vivre en harmonie dans une cité où les habitants respectent les espaces qui leur sont dévolus.

Utopie ou réalité ? Les deux à la fois : utopique dans l'absolu et réel car perfectible par l'éducation des plus jeunes, par la communication et par des rappels au bon sens et au civisme. Voilà, en cette fin d'année, un message tout simple mais très fort car il rendrait la vie en ville moins dangereuse et plus harmonieuse pour tous les usagers des trottoirs et des rues.

Les élu(e)s du groupe vous souhaitent de bonnes fêtes à toutes et tous !

Anysa Mammad ► *Conseillère municipale - Élu(e) du groupe des Non-inscrits*

Le parcours « galère » de nos jeunes



Un million d'enfants vit dans des familles dont le revenu mensuel est inférieur à 681 €. Un tiers de ces enfants vit dans un couple où aucun parent ne dispose d'un emploi. La pauvreté qui touche les enfants est la conséquence du niveau des revenus de la famille. Et le risque de pauvreté augmente avec l'âge, les allocations familiales ayant du mal à couvrir le coût croissant des études. C'est ainsi que 25 % des adolescents de 15 à 17 ans sont issus d'un ménage dont le revenu déclaré est sous le seuil de pauvreté. 43 % des étudiants sont contraints de travailler à mi-temps pour financer leurs études et, parmi

eux, 10 % peinent malgré tout. Quand est-ce que ce problème de la « misère » de la jeunesse sera pris en compte et deviendra une priorité de nos gouvernants ? D'autant plus que l'on sait que les jeunes restent particulièrement touchés par le chômage. 17,4 % des moins de 25 ans sont dans ce cas. Ils sont d'autant plus frappés qu'ils sont, pour environ un sur deux, faiblement qualifiés. L'absence de qualification est nettement plus pénalisante aujourd'hui qu'en 1990. Laisser sortir un jeune du système éducatif sans diplôme et surtout sans formation l'expose encore plus aujourd'hui au risque de précarité et d'exclusion à l'insertion professionnelle sans pouvoir bénéficier des minima sociaux

en cas de chômage. Les entreprises ont aussi leurs responsabilités. Il faut que le jeune débute pour avoir une expérience professionnelle. C'est une évidence et c'est pourtant trop souvent un motif de refus d'embauche. Quand les embauches se font tout de même, c'est pour 87 % des contrats à durée déterminée, lesquels sont devenus un sas incontournable. Ayant vécu l'ensemble de ces situations pour m'insérer dans la vie active, je sais ce que représente pour les jeunes cette amertume de la non reconnaissance et de l'inégalité des chances couplée au manque de confiance de beaucoup d'adultes. Mais je sais aussi qu'il ne faut pas baisser les bras pour bousculer tous ces obstacles.

André Deluchat ► *Maire adjoint - Président du groupe des élu(e)s de la Gauche républicaine et sociale*

Privé et public... main dans la main ?



Durant les précédentes semaines, que n'a-t-on pas entendu sur toutes les ondes de la part de nos gouvernants et nombre de journalistes patentés : équité, égalité, privilèges, ... L'équité est pourtant le principe qui conduit à corriger les inégalités (à mon avis vers le haut) et l'égalité celui qui donne les mêmes droits à tous les hommes (ce qui n'est pas le cas en matière de droit au travail, au logement, à la santé, ...). Ces mots sont à l'opposé des actes de ce gouvernement. Les salariés des entreprises publiques auraient des « privilèges ». Ce serait l'Ancien Régime où l'on aurait inversé les rôles. L'on peut avoir un point de vue contradictoire sur les mouvements sociaux qui ont gêné de nombreux usagers des transports, mais

est-ce une raison de les honnir ? Les hommes et les femmes de ces entreprises que vous côtoyez chaque jour sont-ils ces « privilégiés » que l'on vous décrit ? Est-ce injuste de faire grève, de perdre des journées de travail, afin de contraindre le gouvernement à négocier la réforme, dont le niveau de retraite, pour empêcher une régression ? Certes, pour eux mais aussi pour celles et ceux qui rentreront demain dans ces entreprises, ce sera peut-être vous ou l'un de vos enfants... Sont-ils des irresponsables ? Non. Les problèmes posés lors de ce conflit (qui n'est pas clos) dépassent le cadre des seuls salariés de ces entreprises. La retraite nous concerne tous. Et il faudra bien que les vrais problèmes de fond soient posés à partir du constat général suivant : d'un côté, le prolongement de la vie et c'est tant mieux,

l'introduction de la robotique et des techniques nouvelles qui génèrent moins de main d'œuvre, les périodes de chômage qui touchent toujours plus de gens, les jeunes qui rentrent plus tardivement dans la vie active... d'un autre côté, l'explosion des profits boursiers, l'augmentation du produit intérieur brut (PIB), les masses salariales non soumises à cotisations dont les stock-options... Il y a bien du « grain à moudre » afin de faire profiter les travailleurs de cet allongement de la vie et des progrès techniques. Le centre d'observation des retraites (COR) indique qu'il faudrait consacrer 1 % supplémentaire du PIB pour équilibrer les régimes de retraites actuels en 2020. En 2008, nous serons tous concernés, privé et public, pour aller de l'avant. Main dans la main ? Je le souhaite.

Pascal Rioual, Maurice Brunier, Danièle Laureaux, Pascal Boyer, Catherine Bonnet, Hermine Rigaud, Patrick Ceypek, Christine Bertrand ► *Élu(e)s du groupe Socialistes et républicains.*

Souci de précaution

Les pratiques des journaux des communes voisines sont variées pour ce qui concerne la période pré-électorale :

- maintien ou suppression des tribunes ;
- maintien ou suppression de l'édition du maire ;
- souci de ne pas faire apparaître de campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité.

Par souci de précaution, nous interrompons la tribune du groupe jusqu'aux élections municipales.

Rose-Marie Sterge ► *Conseillère municipale - Démocratie communale*

Non au nouveau traité européen



En 2005, plus de 55 % des Chevillais ont dit non au projet de traité de constitution européenne. Parce que nous voulons garder nos acquis sociaux nationaux, nos services publics, notre Sécurité sociale, nos communes, nos départements, en 2007 comme en 2005, il faut un référendum pour dire non au nouveau traité.

Non au projet de la commission Attali qui veut supprimer les départements et les communes. Ce sont les Conseils régionaux, seules instances qui trouvent grâce aux yeux de la Commission euro-

péenne, qui hériteraient de l'essentiel des compétences des Conseils généraux avec comme objectif de privatiser les services publics. La privatisation, on sait ce que c'est, avec l'eau par exemple : le m³ d'eau est payé 1,93 € à Clermont-Ferrand, 2,23 € à Grenoble, 2,69 € à Paris, 3,38 € à Bordeaux. Et cette année, les Chevillais paient 3,82 € le m³ (+ 19 % en quatre ans) ! Les 36 000 communes devraient, elles aussi, disparaître au profit de 6 à 7 000 « super-communes ». Pour nous, il s'agirait du « Grand Paris » (75/93/94 et 92), soit 6 millions d'habitants. Les services municipaux subiraient concentration et privatisation qui mettraient à mal

les services rendus et le statut des agents.

La taxe professionnelle (qui représente 60 % des recettes de la commune) serait reversée dans le pot commun de la « super-commune », avec comme conséquence la réduction des services publics et leur privatisation, et l'augmentation des impôts locaux. Les maires des anciennes communes appliqueraient ce qui serait décidé par la « super-commune », dont le Conseil appliquerait ce que déciderait la Région, laquelle appliquerait une seule politique : celle de l'Union européenne !

Unité pour la défense des communes et des départements, et de nos services publics !

Armand Tisseau, Josette Chanel, René Frot, Paulo Esteves ► *Élu(e)s du groupe UMP-UDF-Écologie bleue-NI*

Pendant les 6 mois qui précèdent les élections municipales, la loi (article L.52-1 du code électoral) interdit aux élus sortants de bénéficier des moyens municipaux pour réaliser leur promotion. Soucieux de se conformer à cette obligation et à la jurisprudence, notre groupe a décidé de ne plus transmettre de tribune.

Exposition

Territoires, du rêve à l'enchantement

Compte-tenu de la renommée des collections du Fonds régional d'arts contemporain (Frac), impossible de faire l'impasse sur la sélection exposée dans le cadre du dernier volet de « Territoires (ré)enchantés ».

Le Frac, c'est une occasion unique de découvrir des artistes émergents au rayonnement international. C'est surtout une rencontre unique avec chacun des onze artistes présentés. Étonnant ce détournement d'objet opéré par Patrick Tosani. Surprenant ces paysages colorés à l'encaustique travaillée au fusain écrasé par la main de Philippe Cognée. Hypnotisante cette impression chaude et kaleïdoscopée naissant de la toile d'Eugène Leroy. Envoûtant ce désert longitudinal né d'un même motif répété comme un infini absurde et créé par Philippe Mayaux. Et ce collier aux seins laitieux, il est né du travail de Jean-Michel Othoniel autour



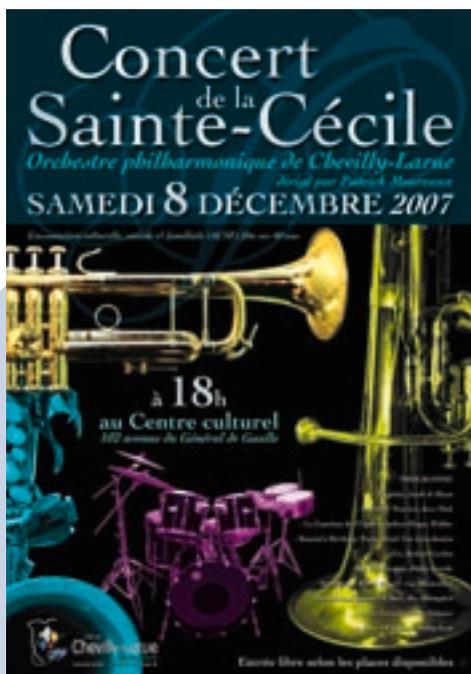
Échange de points de vue entre Danièle Laureaux et Catherine Bonnet, maires-adjointes, lors du vernissage de l'exposition le 22 novembre dernier.

du verre et du souffle créateur. Trois sérigraphies cinématographiques de l'Australienne Tracey Moffatt côtoient avec bonheur neuf fleurs délicatement sexuées du Chinois Ru Xiao-Fan. Le triptyque signé Yves Rozet répond à la barque en mine de plomb de Christopher le Brun, tant il s'en dégage la même angoisse onirique. À découvrir également, les photos peintes et re-photographiées de Corinne

Mercadier, le procédé photographique dit « cyanotype » inventé par Nancy Wilson-Pajic et le cliché aux proportions erronées de Stanislas Amand. ●

Géraldine Kornblum

Exposition jusqu'au 18 janvier.
Maison des arts plastiques
Rosa Bonheur
34, rue Henri Cretté.
Tél. : 01 56 34 08 37.



Du Pays basque à la Sainte-Cécile

Pour les 40 ans de l'ACSF (Association culturelle sociale et familiale), l'emploi du temps de l'orchestre philharmonique est bien rempli. Lors des dernières vacances de la Toussaint, il a été accueilli dans le Pays basque pour deux concerts, l'un à Biarritz et l'autre à Tarnos, dans le cadre d'un échange avec les chanteurs basques du groupe Argileak venus à Chevilly-Larue il y a un an.

Pour ces retrouvailles, Christian Hervy, le Maire, Guy Pettenati, ancien maire, et nombre d'élus étaient du voyage. Gageons que les liens ainsi noués présagent d'autres échanges culturels fructueux. Dès son retour à Chevilly-Larue, l'orchestre philharmonique s'est mis à pied d'œuvre pour la préparation du concert de la Sainte-Cécile qui aura lieu le 8 décembre au Centre culturel. ●

Théâtre

Médée Kali, du mythe à aujourd'hui



Après la lecture, en octobre, de deux nouvelles tirées du livre *Dans la nuit mozambique*, le Centre culturel et la médiathèque Boris Vian poursuivent leur collaboration autour de l'écrivain Laurent Gaudé. Quittant le roman pour le théâtre, c'est vers *Médée Kali* que le spectateur tournera son regard. Une œuvre où la fureur l'emporte sur le mythe et où la tragédie antique résonne comme un cri d'un siècle à l'autre. Le parcours autour de l'œuvre de Laurent Gaudé se poursuivra en janvier lors d'une rencontre avec

le metteur en scène Olivier Letellier et une présentation de la pièce *La mort du roi Tsongor*. Dans le cadre du « Grand Dire », une journée sera consacrée à Laurent Gaudé, qui viendra dédicacer ses œuvres.

- **Médée Kali** : mercredi 5 décembre à 19 h 30 au Centre culturel (01 41 80 69 69), samedi 8 décembre à 17 h à la médiathèque (01 45 60 19 90). Entrée libre sur réservation.
- **Rencontre avec Olivier Letellier** : samedi 12 janvier à 17 h à la médiathèque. Entrée libre sur réservation.
- **« Le Grand Dire »** autour de Laurent Gaudé : samedi 19 janvier à partir de 15 h 30 au Centre culturel. Entrée libre sur réservation.

Exposition

D'une rue à l'autre

A la médiathèque Boris Vian, les Chevillais ont pu découvrir « Les rues de Chevilly-Larue », une exposition proposée par le club Marc Hartz. Au travers de textes illustrés d'un timbre, d'une pièce ou d'une carte postale, les visiteurs se sont promenés à travers leur ville d'un nom de rue à l'autre.



Pour ceux qui voudraient en savoir plus, le livre de l'exposition *Les rues de Chevilly-Larue à travers le timbre, la carte postale et la monnaie*, est encore en vente auprès du club Marc Hartz. ● Club Marc Hartz. Tél. : 01 46 86 50 09.

Des histoires, encore des histoires

Ah! S'asseoir confortablement et se laisser bercer, transporter, ... Tout au long de l'année, la médiathèque Boris Vian propose « Des histoires, encore des histoires » pour tous les enfants. Les petits de 3 à 6 ans sont attendus chaque 1^{er} et 3^e mercredi du mois à 10 h. Les plus grands à partir de 7 ans ont rendez-vous chaque 2^e et 4^e mercredi du mois à 15 h. Sauf vacances scolaires. Renseignements au 01 45 60 19 90.

Musique

Morceaux choisis pour tout-petits

C'est un partenariat bien original que les crèches et le conservatoire de musique ont mis en place. Au fil de plusieurs rendez-vous dans l'année, des rencontres auront lieu entre un professeur du conservatoire et des tout-petits de 0 à 3 ans de toutes les structures petite enfance de la ville (les crèches, la halte-garderie, le relais d'assistantes maternelles). Tantôt les enfants se rendront au conservatoire, tantôt ce sont les musiciens qui viendront à eux. Au premier de ces rendez-vous, le 25 octobre, une douzaine de petites paires d'oreilles venue de la crèche Maison bleue, a ainsi pu apprécier un mini concert et s'adonner avec joie qui aux percussions, qui au piano. ●



25

découvertes culture

Un mois des livres

Les tout-petits aussi veulent des livres !

Ce n'est pas parce qu'on est tout petit qu'on n'a pas droit aux histoires.
Venez avec vos enfants à la médiathèque
Boris Vian leur faire découvrir une collection pour les 0-3 ans haute en couleurs.

Rouge(s) ou... bleu(s) ou... vert(s) ou... jaune(s)

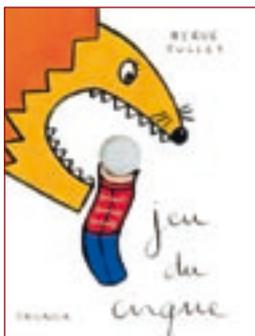
Yannick Grannec,
Éd. Didier, coll. Mirliton, 2003.

Difficile d'associer une émotion à une couleur. Et pourtant, la palette est là. Il suffit d'ouvrir ces petits livres glacés pour en goûter les nuances. Que ce soit du « vert martien », du « jaune tartine » ou du « bleu là-bas », une myriade de petits détails accrocheront le regard du tout-petit. Et puis... connaissez-vous le « vert chatouille » ?



Jeu du cirque

Hervé Tullet,
Éd. Panama, 2007.



Un livre dont vos doigts sont les acteurs...

Les tout-petits en sont friands. Ils en croqueraient bien encore et encore de ces doigts qui jouent si bien au creux du livre.

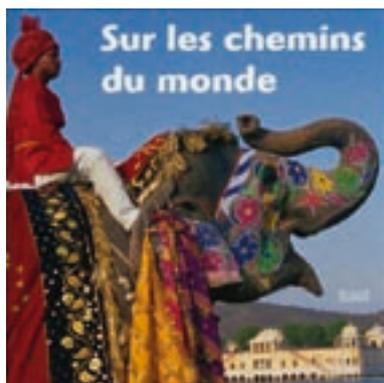
Jongleurs ou fauves ?
À vous

de choisir. Vous verrez, vous en redemanderez lorsqu'à votre tour, vous croquerez les rires de votre enfant !

POUR JOUER AVEC MOI, TU AS JUSTE BESOIN DE TON DOIGT
PRENDS UN STYLO, DESSINE DEUX YEUX, UNE BOUCHE
TU AS TON ASTICOT DOIGT.

Sur les chemins du monde

Éd. Milan jeunesse,
coll. Le Tour du monde, 2007.



Des photos à regarder, encore et encore, avec des enfants du monde entier et leurs drôles de moyens de transport.

Le format, le papier, les sujets, tout est là pour capturer le regard et inciter au questionnement. Alors, que votre enfant soit bouche bée ou non, ces photos n'ont pas fini de le captiver. ●

La crèche
départementale
en 1968.

Le 8 novembre 1990,
inauguration de la crèche
départementale rénovée
en présence de la directrice,
M^{me} Chapus, du Maire,
Guy Pettenati, de Roger Grévoul,
vice-président du Conseil général
(au micro), et de Claude Bezé,
maire-adjoint.

Collection : Archives municipales



Il y a 40 ans, la première crèche ouvrait ses portes

Après la création du centre de PMI (Protection maternelle et infantile)
en décembre 1959, la crèche départementale naît le 11 décembre 1967.

Le projet d'un équipement spécifique pour la petite enfance à Chevilly-Larue remonte à 1955, en pleine période de baby-boom, de développement de la politique familiale et d'essor du logement social. L'urbanisation de la ville s'intensifie dès lors, avec les constructions successives de plusieurs résidences ou grands ensembles (Anatole France, Les Sorbiers, Barbanson,...), entraînant une forte croissance démographique.

La population triple en 8 ans, passant de 3861 habitants en 1954 à 11611 en 1962, dont 9 % d'enfants de moins de 5 ans. Ouvert en 1928 près de l'église, le dispensaire Henri Cretté qui assure notamment des vaccinations et des consultations pour

nourrissons et jeunes enfants, ne peut suffire pour une ville en plein développement. Et il est trop éloigné pour les nouveaux habitants qui, en majorité, vivent plus à l'est de la commune. Un nouvel équipement mieux placé s'impose.

La ville s'entend avec l'Assistance publique pour créer un centre de protection maternelle et infantile (PMI). La commune fournit le terrain, acquis en mars 1958, situé au 70, avenue du Président Roosevelt, et participe au financement, essentiellement porté par l'Assistance publique et le conseil général. Ce centre de PMI à peine ouvert, le 1^{er} décembre 1959, le Conseil municipal décide, le 29 décembre 1959, de lui adjoindre sur le même terrain une crèche, gérée elle aussi par le département.

Le projet met huit ans à aboutir. La ville participe financièrement à sa construction. La crèche collective de 40 places est mise en service le 11 décembre 1967 et inaugurée le 26 octobre 1968. Les équipements pour la petite enfance à venir seront tous municipaux. La ville ouvrira une crèche familiale en 1978, puis une crèche collective de 25 places en 1995, les deux formant à partir de cette date la Maison Bleue. Pour compléter l'offre, d'autres structures dédiées à la petite enfance verront également le jour : la halte-garderie Françoise Dolto (15 places) en 1988, la mini crèche collective Gaston Variot (25 places) en 1989 et, enfin, le relais d'assistantes maternelles « Abracada-ram » en 1995. ●

Marc Ellenberger,
archiviste municipal

27

découvertes
mémoire

Le chiffre du mois

266 €

C'est le montant de la collecte réalisée dans le cadre de l'opération l'« Euro du vestiaire » menée auprès du public de la piscine municipale, les 17 et 18 novembre, au profit

de la lutte contre la mucoviscidose. Cette action était menée par l'association Vaincre la mucoviscidose. La somme récoltée est certes modeste, ceci étant notamment dû au froid régnant ces jours-là. Mais pour la solidarité, tous les gestes comptent. Afin de mobiliser davantage de public, l'édition 2008 pourrait être décalée au printemps, une période où l'on se jette plus facilement à l'eau! Un grand merci aux nageurs-donateurs.

Gymnastique rythmique

Cartons pleins aux départementaux

Deux cent cinquante gymnastes se sont retrouvées, fin octobre, au parc des sports à l'invitation de l'Élan GR pour une rencontre qualificative pour les championnats régionaux. Les Chevillaises s'y sont distinguées. L'avantage, avec le sport, c'est que l'on peut inviter les autres et leur passer devant sans leur manquer de respect. C'est en substance ce qu'il s'est passé les 20 et 21 octobre lors des championnats départementaux. Organisée avec le soutien du service municipal des Sports et de nombreux bénévoles, la rencontre réunissait toutes les catégories d'âge, des poussines aux seniors, et tous les niveaux de compétition (critérium, pré-fédéral, fédéral et national B). Les 19 Chevillaises présentes se sont non seulement toutes qualifiées pour les Régionaux, mais elles ont, en plus, grillé la politesse à leurs invitées en s'adjugeant quelques podiums. À commencer par Julie Leclerc, 1^{re} des pré-fédérales juniors/seniors, qui n'a pas tremblé devant le jury et le regard attentif du public venu nombreux pour encourager les gymnastes. Mais aussi Clémence Aubier et Julie Girodon, qui s'offrent toutes deux une troisième marche, respectivement chez les fédérales seniors et les critères juniors/seniors. De quoi satisfaire Julie Carron et Georgette Buzette, leurs entraîneurs. Celles-ci ont tout de suite remis médaillées et qualifiées au travail avec un stage de Toussaint en vue des Régionaux de novembre, qualificatifs pour les « Zones », passage obligé pour les championnats de France. Les amateurs disposent d'une session de rattrapage pour les découvrir avec le gala de Noël du 2 décembre. Démonstration offerte par l'Élan GR au gymnase Pasteur, avec, en prime, la première présentation publique d'un petit enchaînement par les débutantes de l'année. ●

Tennis

Des ambitions toutes neuves



Robert Chauvet est un président heureux.

Et pourtant, il en a connu des aléas au sein de la section tennis de

l'Élan. Quelques mois après le brillant succès de l'opération « Mini tennis en fête », voilà que l'équipe première masculine prend un nouvel envol... Première étape avec l'accession à la division pré-nationale en fin de saison 2006-2007, aux portes des championnats de France. Déjà un beau cadeau. Ensuite, ce fut l'arrivée du nouvel entraîneur, à point nommé pour la rentrée. La pêche a été bonne avec Chico, professeur diplômé d'État, qui a été chargé des équipes de compétition, en complémentarité avec Hervé pour l'accueil des jeunes et les cours adultes. Mais ce n'est pas tout, car le susnommé n'arrive pas les mains vides. Dans son sillage, voilà que deux jeunes joueurs, Yann (le frère d'Alain N'Tamack, ancien joueur de l'équipe 1^{re}, aujourd'hui n°1 départemental) et Kevin, rejoignent aussi Chevilly-Larue. Classés 3/6 et figurant parmi les 20 meilleurs Français de leur catégorie (15-16 ans), ces derniers constituent avec Thomas, déjà présent, l'ossature d'une équipe première pleine de promesses. Et quand on sait que les effectifs du club sont stabilisés malgré un turn-over chez les jeunes, que les filles évoluent en 1^{re} série (ex-pré nationale) et qu'un projet en cours pourrait bien inscrire d'ici peu le tournoi de Chevilly-Larue au calendrier ATP... il n'y a vraiment pas lieu de déprimer! ●

P. M.

Coup de chapeau

À Aurélie Pelletier et Oriane Yelouenou. Pratiquant le tennis à l'Élan sous les conseils avisés d'Hervé, elles ont repris, comme tous les joueurs, le chemin des entraînements. Avec une motivation supplémentaire cette année et une légitime satisfaction qui vient s'ajouter au plaisir du jeu: leur nouveau titre de championnes du Val-de-Marne par équipe chez les 11-12 ans décroché en juin dernier.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 9 déc.

Lahlou el Outassi
70, rue Émile Zola
Fresnes
01 46 60 05 65

Pannetier-Tschenn

18, rue Thirard
L'Hay-les-Roses
01 46 64 49 39

Crevits

C.C. Belle Épine
(185)
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 16 déc.

Comoy
15, rue
du Dr Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Lavacquery

16-18, place
Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Denimal

C.C. Belle Épine
Niveau 88
porte 3E
Thiais
01 46 86 39 64

Pour le service pharmaceutique de nuit s'adresser au commissariat.
Tél.: 17 ou 01 49 08 26 00

État civil

Du 1^{er} au 31 octobre 2007

Naissances

Aaron Duchemin
Essya Ouled Sghaïer
Chian Eap
Loris Pichoud
Benjamin Lemba
Omar Bouazzaoui
Alan Yandja
Elyan Freire Moreira
Herculano Antonio
Hélène Bisibu Mona
Joël Baflan Souhou
Ethan Avard
Mohamed Ouahbi
Jibryl Oueslati
Hugo Chiroïu-Germain
Axel Feraud
Zeinab Mohamed Ali
Marie-Breanna
Cardona
Soumiya Naceur
Ilyess Msallem
Nathan Kadi
Léa Kerbrat

Dimanche 23 déc.

Girardot
3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Msika

81, avenue du
Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Crevits

C.C. Belle Épine
(185)
Thiais
01 56 70 01 48

Mardi 25 déc.

Jardin
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Dimanche 30 déc.

Pecouyol
108, rue
de Chevilly
L'Hay-les-Roses
01 43 50 62 75

Mardi 1^{er} janvier

Trouillet
55, rue
Paul-Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : mercredi 5 décembre et 2 janvier

Secteur 2 : mercredi 19 décembre

Secteur 3 : mercredi 26 décembre

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement: 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

Le calendrier complet de l'année 2007 est également disponible en téléchargement sur: www.ville-chevilly-larue.fr

Fêtes du tri

Noël crée beaucoup d'heureux mais également beaucoup de déchets. Un seul geste: la collecte sélective. Sachez que la déchèterie intercommunale du SIEVD récupère les sapins à partir du 26 décembre pour les recycler. Elle recueille également les piles et batteries ainsi que les appareils électriques. Enfin, pensez à jeter vos cartons et papiers cadeaux (non métallisés) dans le bac jaune. Eux aussi sont recyclables!

► Déchèterie intercommunale du SIEVD - Zone Cersaie nord - Rue du Stade

Renseignements au 01 58 42 73 60

► Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

ÉLECTIONS

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Attention! Vous avez jusqu'au lundi 31 décembre pour vous inscrire afin de pouvoir voter en 2008.

N'oubliez pas que :

- si vous avez 18 ans d'ici le 29 février et que la mairie ne vous a pas informé(e) de votre inscription d'office sur les listes électorales, vous devez vous manifester auprès d'elle;
- si vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne, vous pouvez voter aux scrutins municipal et européen;
- si vous êtes hébergé (e) depuis plus de 3 mois chez un(e) Chevillais(e), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales.

► Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service Élections en mairie (88, avenue du Général de Gaulle / 01 45 60 19 18 ou 01 45 60 18 61)

La Poste

Ouvertures exceptionnelles

► Le bureau de poste (100, avenue du Général de Gaulle) sera ouvert le samedi 15 décembre de 13 à 17 h et le samedi 22 décembre de 13 à 18 h.

Médecin de garde

Amicale des médecins de
L'Hay-les-Roses, Chevilly-Larue
et Rungis.

Tél.: 01 46 63 72 17

Nuit:

de 20 h à 8 h

Week-end:

du vendredi 20 h au lundi 8 h

Erratum :

dans le dernier numéro, une erreur de nom s'est glissée dans la liste des naissances du mois. Nous souhaitons la bienvenue à la petite Clarys Labinsky (et non Clarys Bornay) et adressons toutes nos excuses aux deux familles.

Journée d'information

Les métiers de la petite enfance

Le secteur de la petite enfance vous intéresse? Alors venez participer à un après-midi d'information et d'échanges avec les professionnels, **jeudi 13 décembre de 14h à 17h30**.

Vous obtiendrez ainsi des renseignements sur les métiers, leurs conditions d'accès et les structures employeuses.

Entrée libre et gratuite. Se munir de son CV.

▶ **Salle Pujo - 16, rue Maurice Ténine, Fresnes**

▶ **Renseignements: 01 48 92 43 29**

L'AFPA fait son numéro

L'AFPA Île-de-France (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) a mis en place un numéro de téléphone unique pour contacter ses services : **0825 111 111 (0,15€/min)**.

Assurance maladie du Val-de-Marne

Désormais, pour envoyer ses courriers et ses dossiers maladie et maternité, une adresse postale unique :

**Assurance Maladie du Val-de-Marne
94031 Créteil Cedex.**

Deux autres services permettent aux Val-de-Marnais de s'informer et/ou de remplir des formalités :

- ▶ un numéro de téléphone unique, le **0820 904 156 (0,12 €/mn à partir d'un poste fixe)** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
- ▶ un site : **www.ameli.fr**

Attestations d'accueil

Les personnes qui souhaitent accueillir, dans le cadre d'une visite à caractère familial ou privé, un ou plusieurs ressortissants étrangers pour une durée inférieure à trois mois doivent désormais fournir un timbre fiscal de 30€ au profit de l'Office des Migrations Internationales.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ un responsable du service Élections, État civil, Affaires générales (h/f)
- ▶ un animateur pour le service municipal de la Jeunesse (h/f)
- ▶ un ouvrier polyvalent spécialisé plombier (h/f)
- ▶ un animateur spécialisé en jardinage en CDD (h/f)

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire
88, avenue du Général-de-Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique « Municipalité ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 18 53).

Permanences « Impôts »

- ▶ **Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au Centre des Impôts (4, rue Dispan à L'Haj'-les-Roses - 01 49 08 88 00).**
- ▶ **Sur rendez-vous le 2^e lundi de chaque mois de 14 à 16h30 en mairie (01 45 60 18 53 ou 01 45 60 18 54)**

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ **Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 13 à 15h 2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)**

Votre correspondant Défense

Le Conseil municipal compte, parmi ses membres, un correspondant Défense dont la mission première est d'informer et de sensibiliser les habitants sur les questions de Défense nationale. Si vous avez des questions concernant la journée d'appel à la préparation à la défense (JAPD), le volontariat ou les préparations militaires, vous pouvez le contacter.

- ▶ **Yvon Touil, correspondant Défense: ytouil@ville-chevilly-larue.fr**



Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais.

- ▶ **En mairie, les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h, les 2^e et 5^e samedis du mois de 9 à 11h**

Permanence de l'assistante sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin.

- ▶ **Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05**

Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-pact 94

- ▶ **Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43**

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... **Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).**

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs :

- ▶ **Jeudis 20 et 27 décembre de 16 à 18h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)**

Permanences pour les copropriétaires et accédants à la propriété :

- ▶ **Mercredis 5, 12 et 26 décembre de 16 à 18h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)**

Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) tient une permanence sans rendez-vous chaque lundi de 17 à 19h (sauf vacances scolaires) pour tous les locataires d'Icade et de l'Opac à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). Vous pouvez aussi laisser un message sur son répondeur au 01 45 12 91 52.

L'ARSS informe les locataires de l'Opac que le bailleur enverra à chaque locataire un questionnaire sur les travaux jugés nécessaires dans leur appartement et dans les parties communes. Répondez-y sans faute, ne laissez personne prendre des décisions à votre place.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

- ▶ **Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 18 à 19h (sauf vacances scolaires). Maison pour tous - 23, rue du Béarn**